FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Noisy-le-Grand, le 24 février 2023

Comité régional d'escrime
Pays de la Loire
A l'attention de :
Monsieur Guillaume MICHON
Président

Ref : n° 2023-0019.BG-SG/AG

Dossier suivi par : Alain GARNIER
Email : psf@ffescrime.fr

Objet : Projet Sportif Fédéral - Campagne 2023

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le montant de l'enveloppe disponible pour votre territoire dans le cadre de la campagne 2023 du Projet Sportif Fédéral (PSF), que nous avons conjointement mis en œuvre avec l'Agence Nationale du Sport, à destination des clubs, des comités départementaux, des associations territoriales et départementales et des comités régionaux d'escrime.

Après deux années consécutives en forte hausse, le montant de l'enveloppe budgétaire accordé par l'Agence Nationale du Sport pour la campagne 2023 du PSF observe cette fois-ci une baisse. Cette révision budgétaire vaut pour l'ensemble des Fédérations, lesquelles sont impactées d'une baisse moyenne de 9% du montant de leur enveloppe globale.

Pour 2023, nous pouvons donc nous féliciter d'avoir obtenu une enveloppe d'un montant de 1.265.900€, quasiment identique à celle obtenue l'an passé, l'Agence Nationale du Sport reconnaissant la qualité du travail accompli, la qualité des projets menés et notre excellente collaboration dans ce trio que constitue la Fédération, le ministère des Sports, des jeux Olympiques et Paralympiques et celle-ci.

L'objectif de notre Fédération, au travers du PSF 2023, est double :
- Atteindre 60.000 licenciés d'ici au 31 août 2024.
- Aider à la structuration des territoires par la formation, y compris à l'arbitrage et pour les éducateurs, la création de nouveaux clubs, l'animation de réseaux et l'accompagnement au développement de vos projets.

Le montant de votre enveloppe 2023 est de **42 504 €**. La répartition prévue est de 50 % pour les clubs et de 50 % pour le comité régional et les comités départementaux.

Vous retrouverez en téléchargement sur le site de la fédération l'ensemble des informations relatives à cette campagne ainsi que la note de cadrage précisant les modalités de financements des actions à mener au titre du PSF 2023.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno GARES
Président